

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE
CONSULTATION PUBLIQUE**

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2022, À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL,
SISE AU 2199, BOULEVARD SAINTE-SOPHIE

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2022-34, intitulé :

« Amendement au règlement n° 1301-2022 relatif à la construction afin de modifier l'article 2.2.2 »

Étaient présents : Matthieu Ledoux, CPA, directeur général et greffier-trésorier
Conseil municipal

1. Ouverture de l'assemblée à 17 h 45;
2. Aucune personne ne s'est présentée;
3. Levée de l'assemblée à 18 h.

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 8 décembre 2022



Matthieu Ledoux, CPA
Directeur général et greffier-trésorier